

2° Comme notaires ou officiers publics ;

3° Comme mandataires des parties.

D'où il suit que la responsabilité qui procède des causes que nous venons d'énumérer, se divise en trois classes : la première, générale, qui pèse sur toute personne quelconque ; la deuxième, spéciale, qui regarde les notaires, en leur qualité d'officiers publics ; la troisième, qui concerne les notaires comme mandataires des parties.

(De la responsabilité des notaires — Code Marchand).

NÉCROLOGE

A Montréal, le 29 septembre, est décédé, à l'âge de 60 ans et 9 mois, M. le notaire Jean P. Marion, ancien zouave pontifical.

M. Marion avait été admis à la profession le 18 novembre 1870.

A propos du malheureux confrère que la Chambre a eu le pénible devoir d'interdire à sa dernière session, voici comment un journal rapportait à l'époque la sentence du juge en police correctionnelle :

Un malheureux notaire, oublieux de la dignité et du caractère honorable de sa profession, s'était rendu coupable de détournements considérables à Montréal. Il vient d'être condamné à sept ans de pénitencier.

Voici les remarques adressées au prisonnier par le président du tribunal, en rendant la sentence :

“ Vous avez plaidé coupable aux trois accusations portées contre vous, et vous avez épargné de l'argent à la justice, lors de votre arrestation, en consentant à suivre les détectives, ici. Je dois tenir compte de ce bon mouvement. Vous avez cédé à la tentation de spéculer. Malheureusement, vous êtes tombé en chemin. On m'a présenté une liste de vos méfaits qui sont nombreux, mais je ne dois prendre en considération que les trois accusations portées contre vous.

“ D'un autre côté, on m'a présenté une requête de plusieurs citoyens influents qui implore la clémence du tribunal en votre faveur. Il me faut mettre de côté tout sentiment pour remplir mon devoir de juge. Vous êtes instruit. Vous devez connaître le mal, et vous avez des avantages que peu de jeunes gens possèdent. Vous avez cependant capté la confiance d'une compagnie que vous avez indigne-